

Le monument aux Morts de Port-Vendres est un monument constitué d'une sculpture en pierre d'**Aristide Maillol**, sculpteur natif de Banyuls-sur-Mer. Il a été commandé par la commune en 1919 après la fin de la Grande Guerre pour honorer ses morts et inauguré en 1923. Celui-ci est classé monument historique en 1994. Il représente une femme allongée tenant dans sa main droite des branches de laurier.

En raison de son état de dégradation très avancé et du vandalisme subi en 1989 (bras et nez cassés) l'association « **Aimons Port-Vendres** » a décidé de s'investir dans la restauration de ce monument. S'agissant d'un monument classé Monument Historique, la Direction des Affaires Culturelles a considéré que l'œuvre de Maillol trop altérée ne peut être restaurée. Elle ne peut être nettoyée, traitée et installée dans un endroit protégé.

Aussi le choix de son remplacement par un tirage en résine chargée de poudre de pierre a été décidé. L'œuvre d'Aristide Maillol étant entrée dans le domaine public le 1er janvier 2015, elle peut donc être reproduite tout en respectant le droit moral de ses héritiers. En mai 2019 le conseil municipal a donc voté l'acquisition d'un tirage en résine et une provision de 174 000 € pour son financement. Les subventions sollicitées par la municipalité ont abouti à la participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (50%), de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée (20%) et du Département des Pyrénées-Orientales (10%).

Cette somme comprend l'acquisition du tirage à la **Galerie Dina Vierny** (conservatrice de l'œuvre de Maillol) à Paris, son transport, le déplacement de la statue actuelle dans un lieu protégé et les travaux de conservation de celle-ci.

L'association « **Aimons Port-Vendres** » a recueilli la somme de 30 000 € (dont 1 500€ du Comité du Souvenir Français). Celle-ci a pu être obtenue grâce à l'implication des membres du bureau, du conseil d'administration et des adhérents de l'association. De généreux et fidèles donateurs depuis plusieurs années maintenant et la souscription publique lancée en mai 2018 ont également contribué à rassembler cette somme.

Dans ces conditions la charge financière de la commune est minime et impacte peu la fiscalité locale.

Cette nouvelle statue tant attendue, installée pour le 11 novembre 2020, fera honneur à tous ceux dont les noms figurent sur le mur du monument aux morts au-dessous de la statue.

Le seul regret ; la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas d'envisager pour le moment, son inauguration en présence de tous les acteurs de cette belle réalisation ».